

CGV mise à disposition ponctuelle de bureaux et salles de réunion

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour but de définir les modalités de mise à disposition à titre onéreux de bureaux et de salles de réunion (ensemble, ci-après « les Locaux ») entre :

La société LOCAT'US

Société par actions simplifiée au capital de 300 euros

dont le siège social sera situé 78 rue Charles de Gaulle 78730 SAINT ARNOULT EN YVELINES

949 638 316 RCS Versailles

représentée par Madame Florence Trotel, présidente

désignée ci-après comme « LOCAT'US »,

et un client, personne physique ou personne morale agissant à titre professionnel,

désigné ci-après comme « l'Utilisateur ».

Les présentes Conditions Générales de Vente prévalent sur d'éventuelles conditions d'achat ou tout autre document ayant une finalité similaire émis par un Utilisateur.

Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales de Vente ne sera admise sans l'accord préalable écrit de LOCAT'US, qui pourra les modifier à tout moment, sans préavis. La nouvelle version des Conditions Générales de Vente sera applicable à compter de sa communication par LOCAT'US.

LOCAT'US recommande ainsi à ses clients de prendre régulièrement connaissance de la dernière version des Conditions Générales de Vente applicables.

L'enregistrement d'une commande par LOCAT'US fait naître un contrat moral avec l'Utilisateur, qui sera régi par les présentes Conditions Générales de Vente, que l'Utilisateur déclare ainsi accepter sans réserve.

Article 1 : Mise à disposition - Prestations et équipements inclus

La mise à disposition des Locaux régie par les présentes Conditions Générales de Vente est définie comme la jouissance temporaire et non exclusive des Locaux, non soumise aux statuts des baux commerciaux, des baux de bureaux ou des baux d'habitation, et ne conférant notamment à l'Utilisateur aucun droit à la commercialité, au renouvellement, au maintien dans les lieux ou au paiement d'une indemnité d'éviction.

Les SMS et les courriers électroniques échangés entre LOCAT'US et l'Utilisateur au titre de l'exécution du contrat de mise à disposition ont valeur probante, sans autre formalité.

Tous les Locaux mis à disposition d'un Utilisateur par LOCAT'US sont équipés d'un bureau ou d'une table de réunion, de chaises, d'un accès internet en wifi (fibre free), d'une imprimante et d'un écran de télévision mural.

Les horaires de mise à disposition des Locaux correspondent aux horaires d'ouverture et de fermeture de LOCAT'US, sans dérogation (les informations correspondantes sont disponibles sur le site internet de LOCAT'US).

Article 2 : Renseignements - Réservations

L'Utilisateur peut contacter le service « Réservations » par email à l'adresse contact@extern-us.fr

Article 3 : Modalités de réservation

Les réservations de Locaux s'effectuent, au choix de l'Utilisateur :

- par téléphone au 09 80 75 68 07
- ou directement chez LOCAT'US

La durée minimum d'une réservation d'un Local est d'une heure. Toutes les locations commencent et se terminent à heure pile (9h00 - 10h00 - 11h00 - ...). Toute heure commencée est due.

Chaque réservation étant personnelle à l'Utilisateur ayant passé la commande, il ne pourra en céder le bénéfice à un tiers, même à titre gracieux. La violation de cette interdiction permettra à LOCAT'US de refuser la mise à disposition des Locaux concernés au profit du tiers, et n'ouvrira aucun droit à remboursement ou indemnisation au profit de l'Utilisateur ou du tiers en cause.

Une demande de modification de réservation par l'Utilisateur sera traitée comme une annulation, aux conditions stipulées à la section « Conditions d'annulation » ci-dessous, et implique une nouvelle réservation.

Article 4 : Tarifs

Les tarifs en vigueur sont communiqués lors de la réservation.

Locat'us

LOCAT'US se réserve le droit d'ajouter aux prix définis, toute taxe, impôt, prélèvement ou autre somme qui serait mise à sa charge au titre de chaque convention de mise à disposition de Locaux.

Article 5 : Modalités de règlement

Les factures sont émises et adressées aux Utilisateurs sous forme électronique et payables à réception.

Article 6 : Conditions d'annulation

La réservation peut être annulée avant la mise à disposition des locaux par email ou par téléphone auprès de contact@extern-us.fr ou au 09 80 75 68 07.

Pour être valablement enregistrée et donner lieu, le cas échéant, au remboursement du prix versé, une demande d'annulation devra obligatoirement contenir tous les éléments suivants :

- la raison sociale de l'Utilisateur et les coordonnées transmises lors de la réservation des Locaux
- la date/heure de début de la réservation concernée
- la date/heure de fin de la réservation concernée

L'Utilisateur sera informé de la suite qui sera donnée à sa demande d'annulation. Les modalités de remboursement sont les suivantes : (les délais ci-dessous sont décomptés en jours calendaires.)

- Si la demande d'annulation est reçue au plus tard la veille (avant minuit) de la date de mise à disposition : l'annulation est gratuite.
- Si la demande d'annulation est reçue le jour même, l'annulation n'est pas possible et la réservation sera facturée.

Article 7 : Conditions d'occupation des espaces de location

L'Utilisateur ne disposera que des Locaux qui lui auront été attribués au titre de la mise à disposition concernée et s'interdit d'utiliser les locaux mis à disposition de tiers par LOCAT'US ou de s'approprier l'usage exclusif d'espaces dont l'usage est commun aux clients de LOCAT'US, ou réservé à LOCAT'US.

L'Utilisateur s'engage à faire un usage des Locaux et de l'ensemble du mobilier ainsi que du matériel de bureau mis à sa disposition par LOCAT'US, ou auquel il aura eu accès dans le cadre de la mise à disposition des Locaux, qui soit conforme à leur destination d'espaces et d'instruments de travail.

À tout moment, l'Utilisateur devra faire en sorte que le nombre de participants ayant accès aux Locaux mis à sa disposition n'excède pas la capacité d'accueil indiquée par LOCAT'US.

Les activités exercées par l'Utilisateur dans les Locaux doivent être licites, ne pas nuire à LOCAT'US et ne pas troubler les activités des autres Utilisateurs ou des tiers. Notamment, l'Utilisateur s'interdit d'utiliser les locaux pour y organiser des activités artistiques, des expositions, des répétitions de spectacles ou des activités de commercialisation de produits ou de services illicites ou contrefaits. L'Utilisateur devra restituer les Locaux propres et en bon état.

L'Utilisateur n'est pas autorisé à entreposer dans les Locaux, même à titre temporaire et même s'il s'agit d'échantillons, quelque catégorie de marchandise que ce soit, produits finis ou matières premières, et notamment des denrées périssables, des produits toxiques ou nocifs.

L'Utilisateur n'est pas autorisé à faire séjourner des animaux quels qu'ils soient dans les locaux, même à titre temporaire.

Tous les locaux et les autres espaces accessibles à l'Utilisateurs (dont les halls d'entrée, les ascenseurs, les escaliers, les parkings...) sont non-fumeur (y compris les cigarettes électroniques), à charge pour l'Utilisateur de faire respecter cette consigne par ses visiteurs et employés.

L'Utilisateur s'engage à respecter les horaires de réservation, d'ouverture et de fermeture des Locaux. Ainsi que le protocole sanitaire pouvant être applicable au moment de la réservation.

En cas d'activités ou de comportement de l'Utilisateur incompatibles avec les règles énumérées ci-dessus, LOCAT'US pourra résilier sans préavis la mise à disposition et exiger la libération immédiate des Locaux par l'Utilisateur, sans préjudice d'éventuelles poursuites à son encontre. Dans ce cas, l'Utilisateur ne pourra prétendre à aucun remboursement du prix ni à aucune indemnité de quelque nature que ce soit.

En cas de défaillance des équipements, d'accès internet et de toutes sortes de fournitures d'énergies ou fluides, LOCAT'US mettra tout en œuvre pour y remédier mais ne pourra être tenue pour responsable d'un dommage quelconque subi par l'Utilisateur. Dans ce cas, l'Utilisateur ne pourra prétendre à aucun remboursement du prix ni à aucune indemnité de quelque nature que ce soit.

Plus généralement, LOCAT'US, ses dirigeants, employés et sociétés affiliées, ne pourront voir leur responsabilité recherchée par un Utilisateur ou un tiers au contrat de réservation conclu avec un Utilisateur, à raison des pertes ou dommages indirects ou consécutifs, corporels ou incorporels, et quelle qu'en soit la nature ou l'ampleur, subis par l'Utilisateur ou un tiers, résultant de la mise à disposition des Locaux.

Article 8 : Droit de rétractation

Les contrats conclus entre LOCAT'US et les Utilisateurs ne sont pas soumis aux dispositions de l'article L 221-3 du Code de la consommation et, en particulier, ne permettent pas aux Utilisateurs de se prévaloir du droit de rétractation stipulé aux articles L 221-18 à L 221-28 du Code de la consommation.

Article 9 : Assurance

L'Utilisateur s'engage à s'assurer à titre personnel pour son séjour dans les Locaux et à assurer tous les meubles lui appartenant ou dont il a la garde, qu'il entreposera dans les Locaux, contre tous les risques auxquels ils sont exposés (notamment, dégât des eaux, incendie, vol ...).

Locat'us

L'Utilisateur renonce par conséquent à tout recours contre LOCAT'US et son assureur en cas de dommages causés à ses biens matériels et immatériels quelle qu'en soit leur valeur et quel que soit le dommage survenu ainsi que les conditions dans lequel il s'est produit. L'Utilisateur s'engage à obtenir par écrit et à en justifier, la même renonciation de son propre assureur.

La responsabilité de LOCAT'US ne pourra en aucun cas être recherchée pour toutes pertes indirectes (perte d'activité ou de gain, pertes d'exploitation, perte de données ou d'image, préjudices financiers etc.) qui seraient subis par l'Utilisateur, ses dirigeants, préposés ou affiliés, en relation avec la mise à disposition des Locaux, y compris en cas de modification exceptionnelle des horaires, de fermeture pour cause de crise sanitaire, de congés, de dysfonctionnement technique des portes, de perturbation ou de non accès au réseau WIFI.

En toutes hypothèses, la responsabilité de LOCAT'US au titre de la mise à disposition des Locaux est limitée au montant des sommes payées par l'Utilisateur à LOCAT'US au cours de la dernière location en question.

Article 10 : Données personnelles

LOCAT'US respecte la vie privée des utilisateurs et s'interdit de divulguer à des tiers, les renseignements personnels reçus des Utilisateurs. Toutefois, ces informations seront divulguées aux employés et partenaires de LOCAT'US, qui doivent en disposer pour la mise en œuvre des contrats de mise à disposition des locaux.

Article 11 : Loi applicable - Juridiction

Chaque contrat de réservation de Locaux est soumis à la loi française. Tout différend entre LOCAT'US et un Utilisateur au titre d'un contrat de réservation de Locaux est soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Versailles, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, y compris pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires, en référé ou sur requête.